

Fiche d'inscription au Bujinkan Seine-Essonne Dojo

Vos contacts :

Cédric DEHLINGER (Soisy/Etiolles) 06 60 65 34 32

Damien DICK (Mennecy) 06 19 02 21 37

Nom : Prénom :

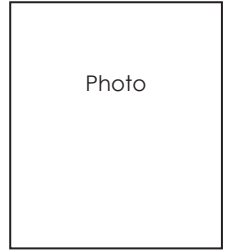
Date de naissance : Lieu de Naissance :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél. fixe : Tél. portable :

Email :



Dojo d'inscription :

Date d'inscription :

Afin de valider votre inscription joindre obligatoirement :

- **un certificat médical de moins de 2 mois** autorisant la pratique des arts martiaux
- **1 photo d'identité** (uniquement lors de la 1ère inscription)
- **Règlement** (en cas de règlement en plusieurs chèques indiquez au dos les mois d'encaissement)

Pour les mineurs OBLIGATOIRE

Autorisation écrite d'un tuteur légal :

Je soussigné M. ou M^{me}

autorise

à pratiquer au Bujinkan pour la saison 20.. / 20..

Date et signature (du tuteur légal pour les mineurs)

Le / /

Cotisation annuelle :

Adultes :	320€
	la 1ère année + 25€
Autre(s) adulte(s) même foyer	250€
1 ^{er} enfant (- de 16ans)	160€
Enfants suivants	90€

Conditions de paiement :
maximum en 4 fois sans frais

ou **Cotisation Trimestrielle : 150€**

Les information recueillies sur votre adhésion font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 Janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au président de l'association, M. Pierre PAUMELLE 06 09 03 56 65.